

**Groupe de travail avec les organisations syndicales du 10 septembre 2019
Nouvelle organisation du réseau déconcentré SPL**

Fiche relative au parcours de formation des CDL

Afin d'accompagner les conseillers aux décideurs locaux (CDL) dans leur prise de fonction, un parcours de formation est en cours d'élaboration par l'administration centrale, en lien avec les délégués référents du SPL. Il est constitué :

- d'une **formation socle initiale obligatoire** de 5 jours pour tous les nouveaux CDL, assurée chaque année en octobre/novembre,
- d'une **offre de formation complémentaire à la carte**, en fonction des profils et des besoins de chaque CDL.

1. Objectifs et contexte du projet

Le dispositif proposé vise à répondre aux problématiques inhérentes à la mise en place des CDL dans le cadre du nouveau réseau de proximité :

- volume important de cadres à former ;
- nouveaux CDL nommés chaque année ;
- forte hétérogénéité des profils (grades, parcours...) ;
- offre de conseil faisant appel à un large panel de compétence ;
- nécessité d'une montée en compétences rapide sur le conseil.

2. Méthode

Les modules du socle obligatoire seront conçus au niveau national (SCL) avec l'appui d'une ou deux délégations. Les formations seront déclinées au niveau local (régional voire interrégional ou départemental, en fonction du volume de CDL) par des formateurs locaux, choisis en fonction de leurs compétences. Une formation de formateurs assurée par les concepteurs des modules pourra être envisagée pour garantir la qualité et l'harmonisation de la formation. La construction du plan local de formation des CDL pourra être pilotée par les CIF, en collaboration avec les référents formation départementaux et, le cas échéant, le soutien des DDG.

3. Calendrier

Les modules du socle commun obligatoire devraient être livrés fin 2019 et les premières formations auront lieu à partir de janvier 2020 puis chaque année au cours du dernier trimestre.

4. Précisions sur le contenu

Elles sont données dans le tableau ci-après. Le contenu de l'offre de formation complémentaire à ce socle et optionnelle est en cours de conception à partir d'un recensement par RH-2C et l'ENFiP. Il sera constitué de formations existantes en présentiel ou MOOC (ENFiP, IGPDE) et pourra le cas échéant et en fonction des besoins exprimés être complété au fil de l'eau par d'autres formations.

Contenu du socle commun de la formation des CDL	Durée	Formateurs envisagés
1. - Le contexte et l'objectif de la création de la fonction de conseiller Retour d'expérience	0,5 jour	Division SPL (DSPL) Mission régionale de conseil aux décideurs publics (MRCDP), comptables SPL
2. - Les attentes des collectivités locales Témoignage et/ou intervention d'un prestataire	0,5 jour	Prestataire élus/DGS + Préfecture
3. - Le Secteur Public Local Présentation de l'environnement SPL La mesure de la qualité du service	0,5 jour	DSPL
3. - Le Secteur Public Local Liens entre missions SPL de la DGFIP et la mission CDL	0,5 jour	DSPL/ comptables responsables de Services de gestion comptable (SGC)
4. - La méthodologie du conseil Une approche proactive et collective, aller vers la collectivité Une démarche construite : prendre connaissance de l'entité	0,5 jour	MRCDP
5. - La dématérialisation dans le secteur public local Les objectifs, les enjeux, le suivi Les flux Les moyens de paiement	0,5 jour	DSPL/ correspondant dématérialisation / Pilote d'accompagnement au changement
6. - Le conseil fiscal La TVA La fiscalité Directe Locale	1 jour	DSPL/Service de Fiscalité directe locale
7. - L'analyse financière Les principes de la comptabilité publique Le bilan Les ratios usuels Les analyses rétrospectives et prospectives, les outils	1 jour	Chargé de mission analyse financière/MRCDP